



Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ADRESSE DU CENTRE

Contact du bureau à Annecy
Tél : 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Aller : rendez-vous à devant la gare du Futuroscope à 15h00.

Retour : rendez-vous devant la gare de Poitiers à 9h30.

TRANSPORT

Le transport se fait en train jusqu'au Futuroscope à l'aller, le retour est prévu en train au départ de Poitiers.

Durant le séjour, Les déplacements se font en minibus ou voiture (en fonction de l'effectif du séjour) et à pied lors des visites. Le véhicule reste avec le groupe sur toute la durée du séjour.

Le groupe prend le véhicule au départ du gîte pour se rendre au parc du Puy du fou à la journée (20 min environ).

Le transfert entre le gîte et le parc du Futuroscope se fait en véhicule également (2h30 environ).

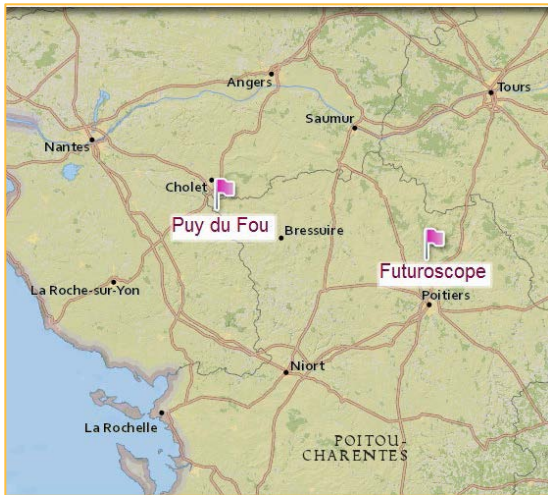
1^{er} et dernier repas servis

PREMIER REPAS SERVI : Le dîner

DERNIER REPAS SERVI : Le petit-déjeuner (le déjeuner sous forme de panier repas pour les jeunes en convoi)

► Situation géographique

- 2 jours au parc du Futuroscope, l'hôtel du parc (2 journées de visites au parc du Futuroscope)
- 3 jours en gîte, pension complète proche du Puy du Fou (1 journée de visite au parc du Puy du Fou)



► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

Hébergement : L'hébergement se fait en gîte pour la partie Puy du Fou. Le gîte est constitué de chambres de 4 lits en moyenne, de sanitaires équipés, d'une salle commune et d'un terrain spacieux pour les activités d'extérieur.

Au Futuroscope, l'hébergement se fait à l'hôtel du parc, complètement rénové, en chambre de 4 ou 5 lits totalement équipées.

Durant notre séjour, nous nous installons : en gîte près du Puy du Fou pour 3 nuits, et à l'hôtel du parc au Futuroscope pour 2 nuits. Les déplacements se font en minibus, mais nous utilisons beaucoup nos pieds durant les journées de visite, alors gare aux ampoules et au mal de pied si tu n'es pas bien chaussé !

Le premier jour, nous commençons par nous installer et faire connaissance durant la soirée.

Le contenu des journées est varié, équilibré entre culture et loisirs, marche et détente, pour que chacun y trouve son compte. Une journée libre est organisée en milieu de séjour afin de profiter du groupe et de recharger les batteries.

Le Futuroscope : 2 journées sur le site, parfait pour en découvrir tous les secrets ! Le parc européen de l'image nous donne rendez-vous pour découvrir ses différents pavillons : cinémas circulaires (360°), cinémas dynamiques (Imax, Astratour, Pavillon de la Vienne), écrans géants et hémisphériques, spectacle laser en nocturne... Une nouvelle dimension du spectacle grâce à des procédés et techniques incroyables ! Des attractions qui font sensations : « Danse avec les robots », « Arthur, l'aventure 4D », « Monstres des mers », « Les Animaux du Futur », « Les yeux ouverts »... Et de merveilleux spectacles nocturnes clôturent la journée riche en émotions. Deux nuits sont passées dans le parc afin de profiter au maximum de cette expérience magique !

Le Puy du Fou, élu « Meilleur parc du monde », il a fêté son 30ème anniversaire en 2018. Une journée entière est dédiée à la découverte de ce monde fabuleux où les spectacles de grande qualité s'enchaînent dans un réalisme à couper le souffle. Sur 50 hectares, au cœur d'une forêt centenaire, différentes époques sont recrées pour notre plus grand bonheur : une cité médiévale, un village XVIIe, un bourg 1900 et un Fort de l'An Mil sans oublier la « villa romaine ». On est surpris ici et là par la clairière aux daims, ici une roseraie multicolore, des jets sauteurs, une allée de volières ou encore une vallée fleurie. Des costumes aux animations, tout ici nous prépare à un voyage dans le temps...

Une journée libre est organisée en milieu de séjour. C'est une journée de détente et de découverte des alentours du domaine dans lequel le groupe est hébergé proche du Puy du Fou. La journée est consacrée à la vie de groupe, des grands jeux et visites sont organisés pour profiter de l'environnement tous ensemble.

A noter !

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

1 adulte pour 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 18 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur et une personne en charge de l'assistance sanitaire.

► L'alimentation

Les repas : Le petit-déjeuner est pris à l'hôtel avant de débiter nos journées de découvertes. Nous piqueniquons de sandwiches et de salades pour le déjeuner, ou de repas complets dans les parcs afin de faciliter le temps de visites. Les dîners sont pris sous forme de repas chauds. Chacun d'entre nous doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives avec l'aide des adultes (courses, préparation des pique-niques, rangement...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun. Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires médicaux des participants concernés.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Courrier : Nous incitons les jeunes à écrire aux familles mais l'acheminement du courrier connaît parfois quelques difficultés... Ne vous inquiétez donc pas si le courrier met plus de temps à arriver que d'habitude !

Téléphone : Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois le jeune le garde durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : Des nouvelles du groupe sont données occasionnellement sur le blog du séjour, suivant la possibilité de connexion durant le séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. Les codes d'accès sont transmis dans la convocation de départ. Il s'agit d'un séjour en itinérance aussi il est impossible de joindre les jeunes directement. En cas d'urgence, les parents peuvent contacter l'UFOVAL 74 qui reste en liaison régulière avec le directeur.

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Chaque jeune est responsable de son argent. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 20 à 30 euros pour l'ensemble du séjour sont suffisants.

► Santé

Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire médical. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (accompagnés obligatoirement d'une ordonnance !). Si un jeune est malade, le directeur téléphonera à la famille et n'hésitera pas à consulter un médecin si besoin.

► Objet de valeur

Les objets de valeurs tels que le téléphone portable, lecteur MP3, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont déconseillés pendant le séjour. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener.

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche de trousseau
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.

Bon séjour avec UFOVAL 74 - Vacances Pour Tous !



FICHE TROUSSEAU

Futuroscope Puy du Fou

Nom et Prénom de l'enfant :

| VETEMENTS DE JOUR (dont ceux portés le jour du départ) | | | |
|--|------|----------------------------------|---|
| T-shirt manches longues ou Polos | 2 | Veste chaude | 1 |
| T-Shirt | 3 | Veste imperméable ou K-Way | 1 |
| Pull ou Sweat | 1 | Casquette | 1 |
| Pantalon confortable ou jogging | 1 | Sac à linge sale | 1 |
| Short | 2 | | |
| LINGE DE CORPS | | | |
| Culottes ou Caleçons | 6 | Pyjama | 1 |
| Chaussettes | 6 p. | | |
| TOILETTE | | | |
| Trousse de toilette complète: brosse à dents, dentifrice, shampooing, gel douche, brosse à cheveux, etc | | | 1 |
| Serviette* et gants de toilette | | | 1 |
| Serviette de bain* | | | 1 |
| CHAUSSURES | | | |
| Bonnes baskets ou Chaussures de montagne | 1 | Nu-pieds fermés | 1 |
| Chaussons | 1 | | |
| DIVERS | | | |
| Petit sac à dos (pour la journée) | 1 | Lampe de poche ou Lampe frontale | 1 |
| Gourde | 1 | Lunettes de soleil | 1 |
| Nécessaire courrier (enveloppes, papier, stylo) | | | 1 |